

### CALENDRIER

Les modules en présentiel se dérouleront à l'INSET de Montpellier complétés par des échanges/mise à disposition des supports, ainsi que des remises de productions en ligne.

Le [calendrier](#) du cycle est à votre disposition.

#### **Rappel :**

Ce cycle s'adresse aux directrices et directeurs généraux des services de communes ou d'intercommunalités, disposant **d'une ancienneté d'au moins trois ans dans la fonction.**

**Les 6 modules en présentiel sont indissociables**

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

#### Étape 1 : Compléter votre dossier



- Compléter le [bulletin d'inscription](#)
- Joindre une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Joindre impérativement l'accord du CNFPT de rattachement pour **les ultra-marins \***

Regroupez tous ces documents en **un seul fichier** au format PDF, nommé de la façon suivante : « **2026\_48\_INS\_NOM\_PRENOM.pdf** »



#### Étape 2 : Déposer votre dossier de candidature

Avant le **04/05/2026**, déposez votre dossier [dans cet espace de téléchargement](#)





## SÉLECTION DES PARTICIPANTS

Une pré-sélection est effectuée, sur la base des dossiers **complets** reçus, par un comité pédagogique. Tout dossier incomplet ne sera pas analysé.

Les candidats pré-retenus à cette étape seront conviés à un jury à **distance** pour exprimer leurs motivations et présenter leur parcours professionnel. La date du jury est prévisionnelle **et sera confirmée par mail auprès des candidats(es) présélectionné(s)** ; le jury aura lieu à une date unique avec un ordre de passage impératif, durée indicative de l'entretien : 30-45 mn.

Le CNFPT favorise la proximité géographique. Ce critère pourra être pris en compte au moment de la sélection. Les candidats sont invités, chaque fois que possible, à demander leur inscription dans l'Institut le plus proche de leur résidence administrative.

## CONVOICATIONS

Si votre candidature est retenue, nous procéderons à **votre inscription** à l'ensemble des modules du cycle, et vous recevrez une convocation pour chacun des modules.

## MODALITÉS PRATIQUES

Concernant la prise en charge de l'hébergement, des transports et de la restauration, vous pouvez consulter la page « informations pratiques » : [INSET de Montpellier : informations pratiques](#).



**N'engagez aucun frais de déplacement** tant que vous n'avez pas reçu de convocation pour le module concerné. **Nous vous suggérons fortement** de prendre des billets **échangeables et remboursables**.

\* **Si vous êtes agent, agente d'une Collectivité d'Outre-Mer**, vous devez impérativement obtenir l'accord de prise en charge des vols par la Délégation CNFPT de rattachement **au plus tôt**.

Une [Fiche Pratique DROM-COM](#) est à votre disposition.

## CONTACTS

**Service Evolutions professionnelles – INSET de Montpellier**

**Inscriptions :**

**Assistante** : Nathalie OEIL [nathalie.oeil@cnfpt.fr](mailto:nathalie.oeil@cnfpt.fr)

**Pédagogique** : Caroline AVELLAN [caroline.avellan@cnfpt.fr](mailto:caroline.avellan@cnfpt.fr) Cheffe du service évolutions professionnelles - INSET de Montpellier